



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-9034>

Département(s) de publication : **30**

Annonce n° **25-9034**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel :** SEGARD

**Forme juridique de l'acheteur :** Entreprise publique

**Activité du pouvoir adjudicateur :** Affaires économiques

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour l'extension et la réhabilitation du centre de secours de Fournès

**Description :** Le présent concours est un concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse organisé dans les conditions définies aux articles R.2162-15 à R.2162-21 du code de la commande publique. Le marché sera attribué au lauréat ou à l'un des lauréats du concours en application de l'article R.2122-6 du code de la commande publique.

**Identifiant de la procédure :** 868f01d6-aed5-48e8-8d86-0d0b0ec81a16

**Type de procédure :** Restreinte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Fournès

**Code postal :** 30210

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** A ce stade de la procédure, il s'agit de procéder à la sélection de 3 candidats qui seront admis à concourir.

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Concours restreint de maîtrise d'oeuvre pour l'extension et la réhabilitation du centre de secours de Fournès

**Description :** L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie des ouvrages de bâtiment : : construction neuve (extension) et réhabilitation. Le projet consiste en la réalisation d'une extension du centre de secours de Fournès pour la création de nouveaux vestiaires (propres + feu), de locaux supplémentaires et de remises véhicules supplémentaires. Une partie du projet consistera en une réhabilitation avec transformation de certains locaux dans la partie existante. Le Programme Technique de l'opération est joint au dossier de consultation. Surface prévisionnelle totale du bâtiment : environ 780 m<sup>2</sup> d'extension (SU) + 200 m<sup>2</sup> à réhabiliter. Sur un terrain d'assise d'environ 6 840 m<sup>2</sup>. Il est envisagé une décomposition en 2 phases (phases à adapter selon le projet architectural et fonctionnel proposé par le candidat) : - Phase 1 : Extensions. - Phase 2 : réhabilitation. Les travaux seront réalisés en site occupé avec un centre de secours en activité. L'attribution des travaux est prévue en marchés séparés. La durée prévisionnelle du marché est indiquée à l'article 1.1.4 du règlement de concours. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de : 1 700 000 euro(s) HT. Les éléments de mission confiés au maître d'oeuvre sont définis à l'article 1.2 du règlement de concours.

**Identifiant interne :** 2-638-01

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71200000 Services d'architecture

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Le maître d'ouvrage est le SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU GARD. La SEGARD intervient en qualité de mandataire du maître d'ouvrage. Le concours s'adresse à une équipe de maîtrise d'oeuvre (candidature individuelle ou groupement) disposant des compétences suivantes : - Architecture (architecte inscrit à l'ordre), - Economie de la construction, - OPC, - Structure, - Fluides, - Thermique, - Hydraulique (Centre de secours situé en zone EXZECO. Le candidat devra justifier de sa capacité à réaliser des dossiers règlementaires loi sur l'eau), - Géotechnique (le candidat devra justifier de sa capacité à réaliser des sondages in situ), - VRD. Les compétences ci-dessus sont obligatoires et seront clairement énoncées dans la candidature, sous forme de cotraitance ou de sous-traitance, sous peine d'exclusion. Il est précisé qu'en cas de groupement le mandataire du groupement sera obligatoirement l'architecte. Le pouvoir adjudicateur interdit aux

architectes de présenter leurs candidatures en agissant à la fois : 1° En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. 2° En qualité de membres de plusieurs groupements. Les membres du groupement non architectes peuvent présenter des candidatures en qualité de membres d'un ou de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. L'ensemble des conditions de participation au présent concours sont précisées dans le règlement de concours mis à disposition des candidats à l'adresse suivante: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_URnJp8KnF5](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_URnJp8KnF5)

### 5.1.9 Critères de sélection

#### Critère :

**Type :** Autre

**Description :** Après vérification de la conformité juridique et administrative des dossiers de candidature, le jury examine les candidatures et donne un avis. La liste des trois candidats admis à concourir sera fixée conformément aux critères énoncés ci-dessous par le pouvoir adjudicateur après avis du jury : - Adéquation des capacités professionnelles, techniques et financières, avec la consistance de la mission et les caractéristiques de l'opération - Adéquation des références fournies au regard de l'objet du marché - Ecriture architecturale des références présentées dans les planches par l'architecte (mandataire ou co-traitant). Chaque candidat ou chaque membre de l'équipe candidate devra produire les pièces suivantes (Cf article 4.1 du règlement de concours): 1/Une lettre de candidature (DC1 ou équivalent) comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. 2/Une déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique. La remise d'un DC1 ou d'un DUME vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur. L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'ils doivent informer sans délai l'acheteur de tout changement de situation, au cours de la procédure de passation ainsi d'ailleurs qu'au cours de l'exécution du marché, qui les placeraient dans un des cas d'interdiction de soumissionner ayant pour effet de les exclure d'un marché public. 3/Les pièces définies ci-dessous permettant la vérification de leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leurs capacités économique et financière, de leurs capacités techniques et professionnelles : AU TITRE DE L'APTITUDE A EXERCER L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE: - Une attestation d'inscription à l'ordre des architectes ou pour les architectes étrangers, une preuve d'autorisation d'exercice dans leur pays d'origine. AU TITRE DE LA CAPACITE ECONOMIQUE ET FINANCIERE: - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (hors taxes), portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activité de l'entreprise, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (ou équivalent, si pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire ces renseignements) (DC2). - Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle. AU TITRE DES CAPACITES TECHNIQUES ET PROFESSIONNELLES: - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les 3 dernières années accompagné des titres d'études, CV et /ou certificats de qualification

professionnelles, certifications, diplômes détenus, etc (ou tout moyen de preuve équivalent) permettant de justifier de la compétence du candidat. - Description du matériel et de l'équipement technique, notamment informatique, dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. - Une liste des principales références détaillées récentes (objet, lieu, état d'avancement ou date de livraison, maître d'ouvrage, montant des travaux en euro(s) HT, mission réalisée par le candidat). L'équipe privilégiera la présentation de références d'importance et/ou de complexité équivalente au projet défini et si possible réalisées. - La candidature comportera au minimum les compétences définies à l'article 1.3 du règlement de concours et précisées au point 5.1.6 du présent avis. - Annexe A sur la composition de l'équipe et les indications de trois références les plus significatives en rapport avec l'objet du marché. - Pour l'architecte (qu'il soit mandataire ou co-traitant), présentation de 3 références indiquées dans l'annexe A comme suit : 1 planche par référence (suivant le modèle mis à disposition ; sous 1 seul fichier PDF), soit au total 3 références significatives de préférence de moins de 5 ans présentées. La présentation de références équivalentes au projet et réalisées sera privilégiée (réhabilitation, extension, site occupé ...). Ces 3 références doivent correspondre à celles qui sont mentionnées dans l'annexe A. Ce sont celles de l'architecte uniquement, qu'il soit mandataire ou co-traitant. Sur chaque planche doit figurer les mentions énoncées dans le document remis. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes: Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 3. Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure: 3.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

##### Critère :

**Type :** Qualité

**Description :** Critères de jugement des prestations: Le jury examine les prestations remises par les candidats et le Pouvoir Adjudicateur choisit le ou les lauréat(s) en se fondant sur les critères suivants : - Respect des contraintes d'urbanisme (y compris contraintes hydrauliques). - Insertion dans le site et écriture architecturale. - Adéquation par rapport au programme dimensionnel. - Qualité fonctionnelle du projet proposé, au regard des objectifs du programme. - Principe constructif et de durabilité (optimisation des coûts de maintenance et de fonctionnement). - Économie du projet et optimisation de l'enveloppe financière des travaux (estimations à donner) - Respect du planning des études et des travaux et pertinence du phasage proposé au regard des contraintes de site occupé et d'un centre de secours en activité.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** français

**Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles :** français

**Adresse des documents de marché :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_URnJp8KnF5](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_URnJp8KnF5)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions du régime du concours :**

**La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non**

**Prix**

**Valeur de la prime : 8,306 Euro**

**Lieu de réception de la prime : 30904**

**Informations complémentaires :** Chaque concurrent ayant remis une prestation conforme au règlement de concours recevra une prime d'un montant de 8 306.00 Euros HT, TVA en sus de la réglementation en vigueur. La rémunération du contrat de maîtrise d'oeuvre tiendra compte de la prime reçue par le lauréat. Cette indemnisation (ferme, non actualisable, non révisable) vaudra solde de tout compte pour les équipes de conception non retenues. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime des candidats dont les prestations remises seraient jugées incomplètes ou non strictement conformes au programme.

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique : Requise**

**Adresse de présentation :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL\\_2025\\_URnJp8KnF5](https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_URnJp8KnF5)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 28/02/2025 à 18:00

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Nîmes

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** SEGARD

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** SEGARD

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** SEGARD

**Numéro d'enregistrement :** 68020012800071

**Adresse postale :** 442 rue georges besse, CS 43030

**Ville :** Nîmes cedex 9

**Code postal :** 30904

**Subdivision pays (NUTS) :** Gard ( FRJ12 )

**Pays :** France

**Adresse électronique** : celine.albouy@territoire30.com

**Téléphone** : 0466382340

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Nîmes

**Numéro d'enregistrement** : 13000192800014

**Adresse postale** : 16 avenue feuchères, CS 88010

**Ville** : Nîmes

**Code postal** : 30941

**Subdivision pays (NUTS)** : Gard ( FRJ12 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-nimes@juradm.fr

**Téléphone** : 0466273700

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 0a6bab99-6cce-4134-a243-caf66ac3056f - 04

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 24/01/2025 à 14:14

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 24/01/2025